

HONORAIRES DE TRANSACTION

« Les honoraires sont, selon ce qui aura été prévu au mandat confié par le vendeur et le cas échéant par l'acquéreur ainsi Qu'à l'avant contrat de vente, à la charge de l'un ou de l'autre voire les deux. »

Prix de Vente	Honoraires
De 0 – 100 000€	10 000€ TTC
De 100 001 à 150 000€	12 000€ TTC
De 150 001 à 200 000€	13 000€ TTC
De 200 001 à 300 000€	14 000€ TTC
De 300 001 à 400 000€	16 000€ TTC
De 400 001 à 450 000€	18 000€ TTC
De 450 001 à +	5% du prix de vente

Ces Taux s'entendent TVA comprise au taux de 20%

Important : Toute baisse du prix de vente lors d'une négociation par offre d'achat
Oblige à un nouveau calcul des honoraires de l'agence
Les honoraires de l'agence sont à **la charge du vendeur**
Les prix en vitrine s'affichent dont commission d'agence incluse

HONORAIRES DE LOCATION

Pour les logements nus ou meublés suite à la loi ALLUR 15-09-2014

	Montant à la Charge du Propriétaire (TTC)	Montant à la Charge du Locataire (TTC)
Honoraires de visite, de constitution du dossier et rédaction de bail	10 €/m ²	10 €/m ²
Honoraires de réalisation de l'état des lieux entrée/sortie	3 €/m ²	3 €/m ²

Barème établie le 15 janvier 2020

l'Immobilier Garanti

SARL MD IMMOBILIER - au capital de 1000 euros - RCS 84181029400014 - Carte professionnelle n° CPI 9301 2018 000 038 415 délivrée par la préfecture de CCI PARIS - Caisse de garantie : SMA SA - 8 rue Louis Armand 75738 Paris CÉDES 15 - TVA intracommunautaire n° FR04841810294 - Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante.